

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 6 Avril

## SENAT

Séance du 4 avril 1895

Le Sénat aborde la discussion du budget du Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et télégraphes.

Les chapitres relatifs à la section du Commerce sont adoptés sans modifications.

Les chapitres I à XI du budget des Postes et Télégraphes sont adoptés.

M. Hervé de Saisy, sur le chapitre XII (transport des dépêches postales), appelle l'attention du Ministre sur trois points :

1° La suppression de la carte postale, qui, dit-il, n'est pas entrée dans nos mœurs ;  
2° Sur l'abaissement de 0,15 à 10 du port des lettres ordinaires ;

3° Sur la différence du tarif par kilomètre entre les télégrammes et les lettres par exprès.

M. André Lebou, ministre du Commerce, répond que l'an dernier on a expédié 46 millions de cartes postales : on ne peut donc penser à les supprimer.

Pour l'abaissement à 0,10 de la taxe des lettres, on ne pourra examiner la question que quand l'état de nos finances se sera amélioré.

Les chapitres XII et suivants sont adoptés, ainsi que les chapitres du budget des Téléphones et des budgets annexes de l'École centrale, de la Caisse nationale d'Épargne.

Le Sénat aborde la discussion du budget de l'Instruction publique.

Les chapitres I à XI sont adoptés.

M. Fresneau, sur le chapitre XII (Collège de France), défend un amendement tendant à supprimer à ce chapitre les 10,000 francs affectés à la chaire d'histoire générale des sciences.

L'orateur ne saurait admettre que les contribuables paient l'enseignement de la doctrine d'Auguste Comte au Collège de France par son disciple préféré M. Pierre Laffite, et ajoute que cette doctrine n'est en somme que de l'athéisme.

## REVUE DES JOURNAUX

PARISIENS

### Temps perdu

De la République Française :

Nous ne nous lasserons pas de protester contre la façon dont la Chambre emploie ou plutôt gas-

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 4

## Le Roi des Braves

PAR JULES DE GASTYNE

II

Le pauvre homme voyant alors toute l'étendue de son malheur, se laissa tomber à la porte des Tuileries et s'y affaissa, abîmé dans ses larmes.

III

Quand il revint enfin à lui, l'inconnu s'aperçut qu'il était entouré d'un grand nombre de curieux. Deux gardiens de la paix se tenaient près de lui. On l'interrogea. Qui était-il ? D'où venait-il ? Était-il malade ?

— Mon enfant ! Mon enfant !

Il y eut des hochements de tête parmi les assistants.

— C'est un fou ! murmurèrent quelques voix.

Une dame allongea le bras, tendant un flacon de sels.

Un des gardiens de la paix avait pris l'inconnu sous l'aisselle.

L'autre interrogea gravement, tout en maintenant les curieux de ses mains écartées.

— Qu'avez-vous, monsieur, que vous est-il arrivé ?

— Le plus grand des malheurs ? J'ai perdu

pille son temps. La séance de mercredi en est une nouvelle preuve ; il a fallu deux grandes heures pour vider une interpellation sur le meurtre d'un garde-champêtre, c'est-à-dire sur un simple fait divers, sur un de ces nombreux accidents comme on en lit tous les jours à la quatrième page des journaux.

Voilà où nous en sommes arrivés en nous laissant glisser sur la pente des discussions oiseuses et inutiles ; le moindre événement sert aujourd'hui de prétexte à un débat parlementaire.

Inutile de dire que le pays, lui, ne s'amuse pas du tout, qu'il s'indigne de la longanimité de ses représentants et de leur indifférence pour les affaires sérieuses.

Dans quelques jours, la Chambre va se séparer et elle laissera derrière elle à son ordre du jour des questions urgentes, qu'elle aurait pu aisément liquider si elle avait eu le courage d'arrêter le flot d'interpellations qui aura pris le meilleur de son temps. Il en résultera que de grands intérêts vont rester en souffrance, que notre agriculture si éprouvée n'aura même pas la consolation d'obtenir une seule séance pour elle. Ne faut-il pas que les interpellateurs prennent leurs ébats ?

Seul, le gouvernement pourrait, par une intervention énergique, sauver les derniers jours de la session et l'honneur du Parlement. Qu'il fasse renvoyer toutes les interpellations qui nous menacent encore après le vote du budget ou bien qu'il demande qu'on leur affecte un jour de congé ; on verra bien si la majorité est capable de pousser l'héroïsme jusque-là par amour de l'interpellation. S'il lui plaît de se donner le luxe de pareilles distractions, qu'elle ne les prenne pas au moins sur le temps réservé aux affaires du pays.

### Fusils vendus

De l'Autorité :

Est-il vrai, oui ou non, que nous soyons assez imprévoyants et, disons le mot brutal, assez bêtes, pour armer nous-mêmes, de nos fusils, les soldats hovas que nous allons combattre ?

Est-il vrai, que ce soit de nos propres arsenaux que sortent les fusils qui vont trouver la poitrine de nos soldats ?

Le ministre de la guerre n'a pas dit non.

Il a même reconnu que c'est son prédécesseur qui a fait et passé les susdits marchés — ce qui prouve, une fois de plus, à quel point ce triste général Mercier nous a été fatal, à tous les points de vue.

Personne n'a fait plus de mal à l'armée, personne, pas même les idiots Farre, Thibaudin et

mon fils !

Un mouvement s'était produit dans le public.

Les plus indifférents se sentirent remués par la douleur profonde du père.

— Votre fils, dit l'agent. Où cela ?

L'inconnu indiqua le jardin.

— Quand ? reprit le gardien.

— Tout à l'heure.

— Mais comment ?

— Il jouait et il a disparu.

— On le retrouvera, fit l'employé de la préfecture avec conviction.

L'homme redevint farouche.

— Non... non... dit-il, j'ai tout fait... j'ai parcouru tous les massifs... j'ai appelé... il ne m'a pas répondu. J'ai vu sortir tous les enfants un à un... Il n'y était pas.

La foule s'était rapprochée pour entendre, grossissant de minute en minute... Les commentaires allaient leur train... Un enfant perdu ! En plein jour... C'est chose assez extraordinaire... Mais la police est si mal faite !

— Il faut nous suivre, monsieur, dit celui qui avait déjà parlé.

— Où cela ? demanda le pauvre père sans comprendre.

— Au commissariat.

— Pourquoi faire ?

— Pour faire votre déclaration, donner le signalement du petit... On vous le ramènera. Il n'est pas allé loin.

— Hélas ! murmura l'infortuné.

Un des curieux les plus rapprochés haussa les épaules.

— Est-ce que les enfants se perdent ?

autres avertis, qu'on a mis au ministère de la guerre, afin d'exploiter leur honteux servilisme politique.

Mais, si le général Mercier avait commis la faute, on pouvait espérer que le général Zurlinden se hâterait de la réparer.

Il n'en a rien été.

L'ordre a été donné par son prédécesseur, mais il l'a tranquillement confirmé.

On croit rêver en entendant de pareils aveux de la part d'un ministre, qui trouve tout naturel de procéder à l'armement de l'ennemi que nous allons combattre.

Maintenant, il faut ajouter loyalement qu'il s'est découvert une excuse.

Et elle est jolie l'excuse :

C'est dans l'intérêt du Trésor qu'il envoie aux Hovas de milliers de fusils.

Et quels fusils ?

Si c'était encore de vieux fusils à pierre ou à piston, ou même des fusils à tabatière, ce serait déjà une rare imprudence et presque une trahison, car cela vaut toujours mieux, pour nous résister, que les sagaies des sauvages.

Mais il s'agit du fusil modèle 1874, c'est-à-dire du fusil Gras, et des fusils modèle 68-74, c'est-à-dire encore des chassepots transformés en fusils Gras.

Cet armement est tout simplement de premier ordre — puisque c'était celui de l'armée française il y a peu de temps.

Les pirates chinois, qui en étaient munis, nous ont fait voir qu'ils pouvaient lutter à égalité, même contre nos armes nouvelles, dont le perfectionnement, dans une pareille guerre, n'a qu'une importance assez relative.

Et savez-vous quel est l'intérêt du Trésor dont parle M. le ministre de la guerre et qui lui sert d'explication ?

Nous allons vous le dire :

Ces fusils, paraît-il, sont vendus moins de deux francs pièce, y compris le sabre-baïonnette !

Les Hovas pourront décidément procéder, avec économie, à leur organisation militaire, et leurs bons amis, les Anglais, n'auront pas grand chose à dépenser, s'ils veulent faire cadeau de quelques milliers de fusils.

C'est vraiment pour rien — deux francs pour un fusil — mais c'est encore trop cher, quand de ce fusil peut sortir la balle qui tuera nos enfants.

— Non, mais quelquefois, on les vole ! murmura une vieille dame.

Un frisson avait couru tout le corps de l'inconnu.

Il y eut dans le groupe des hommes des sourires d'incrédulité.

— Avec cela, reprit une jeune femme, qu'on n'a pas volé une petite fille dernièrement dans le square de la Tour-Saint-Jacques.

Les agents commençaient à s'impatienter.

Ils saisirent l'homme par le bras.

— Allons, venez-vous, monsieur ? Ce n'est pas ici que vous retrouverez votre enfant.

— Je ne le reverrai plus, sanglotta l'inconnu.

Les gardiens de la paix s'ouvrirent un passage à travers la foule et l'entraînèrent.

Au bureau, le commissaire se montra plus incrédule encore que ses agents.

Il sourit presque quand on lui parla d'un rapt d'enfant, en plein jour, aux Tuileries.

L'enfant devait être déjà dans un poste ou chez quelques personnes charitables qui l'avaient recueilli... Avec une note dans les journaux... On a bien assez de ses propres enfants à élever aujourd'hui, et encore tout le monde ne les élève pas. Le magistrat ordonna, néanmoins, de lui amener le plaignant.

A la vue du père, qu'il reconnut aussitôt pour un homme très bien, il prit un visage poli, presque compatissant.

— C'est vous, monsieur, qui avez perdu un enfant ?

Le père avait le cœur gros. Il faisait des efforts violents pour contenir ses sanglots. Ses yeux étaient rouges, gonflés.

— Oui, monsieur, répondit-il d'une voix sourde,

## L'Expédition de Madagascar

### Le départ du général Duchesne

Le ministre des affaires étrangères a donné jeudi matin, à l'hôtel du quai d'Orsay, un déjeuner à l'occasion du prochain départ du général Duchesne.

Assistaient à ce déjeuner : le président du conseil, les ministres de la guerre, de la marine, des colonies, le général Duchesne, M. Charles Dupuy, M. Le Myre de Vilers, le général de Boisdeffre, le vice-amiral Humann, le général Tournier, les officiers de l'état-major du corps expéditionnaire présents à Paris, le général de Torcy, le colonel Pallé, le médecin principal Emery-Desbrosses, le sous-intendant militaire Thommazon, le lieutenant-colonel Mounier, le commandant Delarue, le lieutenant de vaisseau Simon, les capitaines Carré et Lacroix ; M. Larrouy, résident général à Madagascar, MM. Ronchot et d'Anthouard, consuls de France, adjoints au résident général, etc.

À l'issue du déjeuner, M. Hanotaux a offert au général Duchesne un exemplaire en argent de la médaille de Madagascar, frappée sous Louis XIV et qui atteste l'ancienneté des droits de la France sur la grande île africaine.

Cette médaille porte sur la face le buste de Louis XIV armé ; au revers, elle porte le bouc à bosse ou zébu, et l'arbre à éventail qui constituent les emblèmes de Madagascar. En exergue, figure l'inscription « Colonia Madagascaria » et la date « 1665 ».

La Monnaie a frappé cet exemplaire avec l'ancien coin du temps de Louis XIV, qui est du graveur Mauger. La médaille, par sa perfection, constitue un véritable objet d'art.

### La situation dans l'île

Berlin, 4 avril,

Le Berliner Tageblatt a reçu le câblegramme suivant de son correspondant à Madagascar, l'explorateur Eugène Wolf :

Les Hovas ont chassé les marchands français de Morondava. Les Sakalaves ont poursuivi les Indiens. L'escadre française, qui s'était rendue au sud en même temps que les troupes françaises, s'est emparée de Marovoay. Lopisca (?), Mahabo et Bekobaka ; elle a pris deux canons à l'ennemi. Le commandant hova a été tué dans le combat. Du côté français, personne n'a été blessé.

Quant à la nouvelle suivante, elle est encore incertaine : « Les troupes de marine françaises auraient occupé Fort-Dauphin. »

L'état de santé de l'armée française est bon. Marovoay et Mahabo sont les deux postes for-

presque imperceptible.

— Racontez-moi de quelle façon ce malheur vous est arrivé.

Le pauvre père fit le récit que l'on connaît, d'une voix chevrotante, trempée de pleurs.

Le commissaire l'interrompit au milieu, quand il se fut suffisamment renseigné.

— Vous n'habitez pas Paris ? interrogea-t-il.

— Non, monsieur, mais j'y ai vécu longtemps...

— Combien y a-t-il de temps que vous y êtes revenu ?

— Une quinzaine de jours environ.

— Vous êtes étranger ?

— J'habite la Bretagne.

— Et cet enfant était-il venu à Paris déjà ?

— Pas encore. Du vivant de sa mère...

— Vous avez perdu votre femme ?

— C'est d'elle que je suis en deuil, répondit l'inconnu d'un ton triste. Puis il ajouta :

— Du temps de sa mère, nous ne voyagions pas... Elle était trop souffrante pour nous accompagner, et nous n'aurions pas voulu la laisser seule. C'est pour distraire un peu l'enfant que je l'avais amené à Paris...

— Il connaissait les Tuileries déjà ?

— Je l'y amenais tous les jours quand le temps le permettait.

— Croyez-vous que le petit ait pu vous être volé ?

— Je ne sais pas, monsieur.

— Vous connaissez-vous des ennemis ? Quelqu'un avait-il intérêt à faire disparaître l'enfant ?

(A suivre).

tifiés par les Hovas, commandés par Ramasombazaha, gouverneur du Boeni, occupent sur les deux rives du Betsiboka, au fond du delta que forme ce fleuve avant de se jeter dans la baie de Bombetoko. Bekonaka est un petit village situé sur la rive droite, à huit kilomètres environ au sud de Marovoay.

M. Wolf ajoute que les Hovas ne feraient aucun préparatif sérieux pour défendre Tananarive, dans la conviction que les Français n'arriveront jamais jusqu'à cette ville ou que, s'ils l'atteignent, il sera facile de les repousser. On ne songe pas même à user des bons offices des officiers anglais, qu'on laisse se promener à loisir dans Tananarive. M. Wolf appuie sur « l'authenticité » de cette information.

La salubrité et la fertilité du sol de l'île, dit encore l'explorateur, ainsi que son importance stratégique donneront à la France la suprématie dans l'Océan Indien. M. Wolf est très hostile à l'Angleterre. Il assure que les négociants allemands établis à Madagascar accueilleront avec sympathie les Français.

Les Français feront de Madagascar le grenier du monde, à la condition bien entendu que la bureaucratie ne compromette pas la prospérité du pays. Il faut aussi empêcher l'invasion de l'île par des aventuriers de tous pays.

## INFORMATIONS

### Démission de l'amiral Besnard ?

Suivant la *Libre Parole*, les bruits répandus au sujet de la prochaine démission de l'amiral Besnard seraient fondés. Le ministre de la marine serait excédé des difficultés et du mauvais vouloir qu'il rencontre.

L'Agence Havas dément cette nouvelle.

### Le mouvement administratif

L'Agence Havas nous communique cette note :

Il est inexact qu'actuellement un mouvement administratif soit en préparation au sujet d'une ou deux préfectures.

Cette information manquait d'ailleurs de vraisemblance, étant donnée la proximité de la session des conseils généraux qui va s'ouvrir le 22 avril.

### Les Nécosés

Paris, 5 avril.

Les députés de la Seine ont reçu hier à la Chambre une visite qui les a profondément attristés, celle de *nécosés*.

Quatre ouvriers et trois ouvrières des manufactures d'allumettes étaient délégués par leurs camarades actuellement en grève pour faire constater, *de visu*, aux membres du Parlement qui les ont reçus, les ravages exercés sur l'organisme par l'emploi du phosphore blanc.

Nous avons pu voir ces délégués ; le spectacle de leurs visages, rongés par la nécrose, est effrayant ; les femmes sont plus particulièrement hideuses à voir : l'une, Marie Herff, à peine âgée de vingt-neuf ans, n'a plus une dent ; sa mâchoire supérieure est trouée, et cette cavité va s'agrandissant tous les jours ; l'autre, Marguerite Lary, âgée de quarante-cinq ans, a toute la face mangée.

Les députés de Paris ont promis à ces malheu-

reux de faire tout ce qui leur serait possible pour amener le gouvernement à ordonner la suppression de l'emploi du phosphore blanc dans la fabrication des allumettes.

### Les budgets de la guerre et de la marine

Le Sénat a voté les budgets de la guerre et de la marine. A l'occasion de la discussion de celui de la Guerre, le général Zurlinden a déclaré que l'on avait beaucoup exagéré l'importance de l'accident arrivé à l'un de nos transports pour Madagascar, le *Brinkburn*, et qu'il était heureux d'annoncer au Sénat que cet accident, à peu près réparé, n'aurait aucune conséquence sur les résultats de l'expédition. Tous les chapitres de ce budget ont été ensuite votés sans changements et l'on est passé à la discussion du budget de la marine.

L'amiral Besnard, répondant à M. Combes, s'est expliqué sur la composition de notre escadre du Nord. C'est une question fort intéressante, étant donné l'ouverture prochaine du canal de Kiel :

« L'ouverture du canal de la Baltique, a dit le Ministre de la Marine, crée des obligations à notre escadre du Nord.

Au moment où le canal de la Baltique sera praticable, nous devons avoir notre flotte sur pied de guerre.

Déjà nous travaillons à remplacer nos vieilles unités ; c'est ainsi que le *Suffren*, navire en bois, va être remplacé par le *Hoche*.

De plus, les deux gardes-côtes de l'Escadre du Nord vont être remplacés par deux autres, de beaucoup supérieurs. »

Le Ministre a fait ensuite le tableau des forces navales. Nous n'avons plus que trois cuirassés en bois. Nous avons quinze cuirassés en fer. Trois nouveaux seront bientôt terminés. Des mesures ont été prises qui permettront d'achever un cuirassé en deux ans et de l'armer en deux autres années. Le Ministre fera tous ses efforts pour donner à la France une marine puissante.

Après cet exposé, le Sénat a adopté sans modifications les crédits du budget de la Marine.

A la fin de sa dernière séance, le Sénat, sur la proposition de M. Le Royer, a voté l'affichage du remarquable discours prononcé à la séance précédente par M. Loubet.

Le président du Conseil, M. Ribot, a appuyé la proposition de M. Le Royer.

### Affaires d'Afrique

Une dépêche de source indigène, adressée de Saint-Louis (Sénégal) au *Rappel*, reproduit le bruit que Samory occuperait la ville de Kong depuis quelques semaines.

Le *Figaro* dit qu'en répondant à M. de Lamarzelle, à l'occasion de la discussion du budget au Sénat, M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, exposera ses vues sur les diverses affaires d'Afrique et précisera les droits de la France.

### Anniversaire de M. Carnot

On assure que le gouvernement a l'intention de célébrer l'anniversaire du président Carnot par un service religieux à Notre-Dame qui serait suivi d'une visite officielle au Panthéon.

### Les fêtes de Kiel

On dément que le Danemark, la Russie et la

France, revenant sur leur première décision, s'abstiennent, après entente, de prendre part à l'inauguration du canal de Kiel : il est toutefois possible que les trois puissances se concertent pour une manifestation commune.

Hier soir, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, les députés anciens boulangistes Paulin Méry et Marcel Habert ont pris la parole dans une réunion pour protester contre l'envoi d'une escadre à Kiel : un ordre du jour dans ce sens a été voté.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET REGIONALE

#### Nouvelles militaires

Notre compatriote, M. L. Pardes, de Praysac, commandant aux tirailleurs malgaches, vient d'être promu au grade de lieutenant-colonel.

Naguère, il s'empara d'un fort. Cinq de ses hommes seulement furent blessés légèrement. Dans la lutte, les Hovas eurent quarante morts et quatre-vingts blessés.

L'avancement du lieutenant-colonel Pardes, à peine âgé de 45 ans, a toujours été fort rapide.

M. Guilhot, lieutenant au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie, passe au 9<sup>e</sup> régiment, même arme.

Par décision ministérielle du 3 avril, MM. Pont et Peberay, sous-lieutenants au 7<sup>e</sup> de ligne, viennent d'être promus lieutenants et maintenus à leur corps pour prendre rang au 1<sup>er</sup> avril 1895.

Le général Vincendon, commandant la 33<sup>e</sup> division d'infanterie, est arrivé à Cahors hier matin. Après avoir déjeuné au buffet de la gare, en compagnie de M. Mussard, commandant de génie, et de son aide de camp, il s'est rendu à la caserne Bessières, où il a passé l'inspection du 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Le général Vincendon est reparti dans la soirée pour Montauban.

#### Sous-Intendance militaire

Les bureaux de la sous-intendance militaire viennent d'être transférés maison Breil, boulevard Gambetta.

#### Incorporation des étudiants

Le ministre de la guerre vient d'arrêter diverses mesures relatives à l'utilisation des étudiants en médecine et des étudiants vétérinaires pendant la durée de leur service militaire.

Les étudiants en médecine seront mis, après avoir reçu une instruction militaire suffisante, à la disposition du médecin chef de service, pour recevoir les premiers éléments de l'instruction d'infirmiers et pourront être utilisés dans les groupes alpins comme le prévoit l'instruction du 23 avril 1890. Ils ne feront pas partie du peloton spécial qui doit comprendre exclusivement les dispensés susceptibles de devenir officiers de réserve. Cette dernière mesure s'applique également aux étudiants en pharmacie et aux élèves ecclésiastiques qui continueront le service réglementaire normal.

En ce qui concerne les étudiants vétérinaires qui ont été incorporés dans les régiments d'infanterie, ils pourront être versés dans les régi-

ments d'artillerie ou dans les escadrons du train des équipages et utilisés, soit pour les écoles à feu et les grandes manœuvres, soit dans les groupes alpins.

En outre, les étudiants vétérinaires ne seront plus, à l'avenir, incorporés dans les régiments d'infanterie, au moment de l'appel sous les drapeaux. Cette mesure, en effet, ne s'expliquait guère, ces étudiants ne devant pas fournir d'officiers de réserve dans cette arme. Appelés à faire un service dans les troupes à cheval comme aides vétérinaires de réserve, il y a tout intérêt à les placer dans des régiments de cette arme ; mais les régiments de cavalerie ne recevant aucun homme d'un an, c'est donc dans les régiments d'artillerie et les escadrons du train des équipages que seront désormais affectés les étudiants dont il s'agit.

#### Un bon exemple à suivre

Les soldats de la 9<sup>e</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> de ligne, en garnison au bastion 8, porte St-Mandé, viennent de faire une collecte entre eux en faveur de trois de leurs camarades de cette compagnie, partis volontairement pour faire partie du 200<sup>e</sup> de marche du corps expéditionnaire de Madagascar. Cette collecte, à laquelle ont pris part tous les officiers, sous-officiers, caporaux et soldats de cette compagnie, a produit 46 fr., qui ont été envoyés aux trois des leurs partis pour l'expédition.

#### Les fils aînés de veuves

On sait que M. Vigné, député de l'Hérault, devait poser une question au ministre de la guerre au sujet d'un militaire qui n'avait pas fait valoir devant le conseil de révision ses droits à la dispense de deux ans, comme fils aîné de veuve. M. le ministre de la guerre vient d'informer M. Vigné qu'il ne pouvait accepter, pour le moment, de répondre à cette question, la commission de l'armée étant saisie d'une proposition de loi ayant pour objet de modifier l'article de la loi du 15 juillet 1889, en ce qui concerne l'obligation pour l'appelé ou l'engagé de justifier de ses cas de dispense avant le conseil de révision.

En conséquence, M. Vigné renonce à poser la question, mais il joindra ses efforts à ceux de ses collègues, MM. Henri Ricard, député de la Côte-d'Or, et Carquet, député de la Savoie, qui avaient manifesté l'intention d'appeler l'attention du ministre de la guerre sur des cas analogues, pour obtenir la mise à l'ordre du jour, dans le plus bref délai possible, de la proposition de loi modifiant la loi du 15 juillet 1889.

#### Revue d'appel

Les premières affiches portant un faisceau de drapeaux tricolores viennent d'être apposées sur les murs.

Ces affiches préviennent les réservistes territoriaux de la classe 1874, et les hommes affectés aux services auxiliaires appartenant à cette classe et à celles de 1879, 1884, 1888 et 1892, qu'ils devront répondre à une revue d'appel le 20 avril ou le 25 mai.

#### Contributions directes

M. Jumin, contrôleur, 1<sup>er</sup> commis de direction à Cahors, est nommé 1<sup>er</sup> commis dans le Cher. M. Brumault des Allées, contrôleur, 1<sup>er</sup> commis dans la Charente, est nommé contrôleur, 1<sup>er</sup> commis de direction à Cahors.

vous mettez vos pieds?...

— Ce langage...  
— Est trivial, j'en conviens, mais il y a entre vous et cette bête quelque chose qui est plus trivial encore.  
— Qu'y peut-il y avoir, je vous le demande ?  
— Eh ! eh ! c'est ici, n'est-ce pas qu'a été assassiné M. Lebroussard, le premier maître du chien et il reconnaît la place.  
— J'ignore ceci.  
— Non, vous ne pouvez l'ignorer, car vous avez été appelé à l'instruction de cette affaire ; j'ai pris des renseignements.  
— Eh ! bien après ?  
— Après... il résulte de ses renseignements que Bock était présent à l'assassinat et que lui-même avait reçu un joli atout.  
— C'est possible !  
— Or, il est tout naturel que lorsqu'il voit cette place il entre en fureur.  
— Soit, mais pourquoi s'en prend-il à moi ?  
— Voilà ce que je voudrais approfondir. Cette bête n'en veut qu'à vous, il n'est pas méchant pour personne, au contraire. Pour moi il y a un fait certain.  
— Lequel ?  
— Il vous prend pour l'assassin de son maître. Cyprien essaya un ricanement.  
— En voilà une conclusion, fit-il.  
— Ce n'est pas moi qui le dit, c'est lui.  
— Heureusement.  
— Il ne sera peut-être pas le seul, ajouta le garçon de café.  
— Que voulez-vous dire ?

(A suivre).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 39

## LE CHIEN

DE LA TOUR EIFFEL

Par AUGUSTE VILLIERS

XX

OU LES SOUPÇONS GRANDISSENT

Les réponses de Céline étaient nettes et tranchantes. Dans les paroles de Cyprien on sentait une colère sourde, maintenue par une volonté de fer.

Il s'était avancé sur Céline qui appuyée à la cheminée ne pouvait reculer.

— Vous ne m'aimez pas, dit-il, mais moi je vous aime depuis un an et je veux que vous soyez ma femme et vous le serez.

— Jamais !

Il lui saisit les deux mains.

— Jamais ! pour quel motif ? vous avez bien un motif peut-être pour me repousser aujourd'hui alors que vous m'acceptiez il y a quinze jours.

— Je vous l'ai dit, j'en aime une autre.

— Et c'est tout ?

— Puisque vous voulez le savoir, apprenez que je connais ce que vous avez fait à Vendôme.

— Ce que j'ai fait !

— Vous n'êtes pas libre, vous avez là-bas une femme et un enfant.

— C'est faux ! s'écria Cyprien avec force, celui

qui a dit cela en a menti.

A ce moment la porte de la chambre s'ouvrit et Rose très pâle, son enfant sur le bras parut et s'avança sur son amant qui recula devant ce témoin irrécusable.

— Répète donc que j'ai menti ! dit-elle.

Il se fit un silence pendant lequel Rouseau et sa femme étaient rentrés sans bruit.

Cyprien confondu, cherchait un moyen de se tirer de ce mauvais pas et ne trouvait rien.

Rose ajouta :

— Cyprien Delaruelle, tu m'as abandonné et tu as refusé de donner un nom à ta fille, j'ai beaucoup souffert et j'ai voulu mourir. De braves cœurs m'ont secourue et m'ont ouvert les yeux. Je ne viens pas ici pour te demander de me rendre l'honneur et je te rends ta parole, car tu es un lâche et je te méprise.

— Bravo ! fit Mme Rousseau, voilà qui est bien dit et sur ce M. Cyprien, je crois que vous n'avez plus rien à faire ici.

Cyprien releva la tête.

— Ah ! c'est ainsi, dit-il, j'espère mademoiselle Céline que vous n'avez pas dit votre dernier mot, réfléchissez ! nous nous reverrons.

Et il partit furieux, ne sachant personne.

Il reprit l'inévitable sentier, marchant vite en proie à une rage intense.

Céline et l'héritage tant convoité allaient lui échapper !

La froid de l'air vint le calmer un peu et après réflexion il s'arrêta.

Si l'une d'elles sortait seule !

Si c'était Rose, il songerait à la tuer, si c'était Céline, oh ! cette fois, elle serait à lui, Céline à

Contributions Indirectes

M. Montaulieu, commis principal à Catus, est nommé receveur à Loudes (Hte-Pyrénées).

Mairie de Cahors

L'adjudication des travaux d'entretien des bâtiments communaux de la ville et des sections, a eu lieu jeudi à 2 heures du soir à la mairie.

Nous donnons ci-dessous le nom des adjudicataires des divers lots :

- 1er lot. — Maçonnerie — Montant des travaux : 2.000 fr. M. Soullacroup Antoine, avec un rabais de 38 0/0.

Beaux-Arts

Notre compatriote, M. Henri Delclaux, ancien architecte des grands travaux de la ville de Toulouse, originaire de Figeac, expose au salon toulousain un buste de femme (Jeanne de L...), qui a été l'objet des éloges de la presse.

Examen pour le certificat d'aptitude AUX BOURSES DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES DE GARÇONS

- Enseignement classique : 1re série. — Barrière, Couguilhem, Cluzet, Dissès, Faurie, Fillol, Mercier.

Société de secours mutuel des instituteurs et institutrices

Le conseil d'administration de la société de secours mutuels des instituteurs et institutrices s'est réuni hier dans une salle de la préfecture, sous la présidence de M. Simons.

Nécrologie

Nous apprenons la mort de M. Lescuré, instituteur à Alviçnac. Ce maître vient de succomber après une longue maladie qui l'avait obligé d'interrompre son service.

Les prévoyants de l'Avenir Société civile de Retraités

Au 28 Février 1895..... 13.923.345 fr. 75 Au 31 Mars 1895..... 14.109.920 fr. 72

PARAZINES, Président de la 405e section des Prévoyants de l'Avenir.

Accident

Mercredi, vers deux heures de l'après-midi, le petit Cubaynes, âgé de 9 ans, fils d'un homme d'équipe du télégraphe, faisait l'école buissonnière sur la place des Consuls.

En s'amusant, l'enfant voulut renverser un bloc de pierre ; mais le bloc, en tombant, lui a fracturé une jambe.

Relevé immédiatement par un employé de l'octroi de Labarre, cet enfant, après avoir reçu les premiers soins du docteur Valat, a été transporté chez lui.

Ajoutons que la famille Cubaynes n'a pas de chance ; le chef de cette famille, en effet, est en ce moment couché dans son lit à la suite d'une opération douloureuse qu'il a dû subir à la jambe, blessé dans une chute faite récemment du haut d'un poteau télégraphique.

A la Cour d'appel

Le pourvoi formé par le sieur Cavalie, dit « Lou Rouquet », boucher à Pradines, contre l'arrêt du tribunal correctionnel de Cahors, qui l'avait condamné à quatre mois de prison, a été rejeté hier par la cour d'Appel d'Agen.

Train en détresse

Un essieu d'une voiture du train omnibus, qui part de Montauban à 7 h. 7 du matin et arrive à Cahors à 9 h. 22, s'est rompu hier matin entre les stations de Montpezat et de Lalbenque.

Tribunal correctionnel de Cahors

Audience du 4 avril 1895

Le sieur Hébrard, Antoine, de Beaumont, est condamné à 300 fr. d'amende et aux dépens, pour contrebande de tabac.

Le tribunal aborde ensuite l'affaire des vols de la Gare, commis par les nommés Bessières et Roudel.

Le premier est poursuivi pour vol et le second pour recel des objets volés.

Une grande quantité de ces objets sont installés dans la salle d'audience comme pièces à conviction.

Après les plaidoiries des avocats, MM. Lagarrigue et Pagès Dupont, le tribunal condamne Bessières à 4 ans de prison et Roudel, à 3 ans de la même peine ; 16 fr. d'amende chacun et aux dépens solidairement.

Le canal latéral à la Garonne

Le ministre des travaux publics vient de déposer un projet ayant pour objet l'approbation d'une convention passée entre le ministre des travaux publics et la Compagnie des chemins de fer du Midi et du canal latéral à la Garonne.

Aux termes de la convention passée en 1893, la compagnie devait avancer à l'Etat pendant dix ans les sommes destinées à subvenir aux dépenses d'infrastructure des lignes concédées par cette convention, ce délai est prorogé jusqu'à l'entier achèvement des travaux que l'Etat doit exécuter.

L'avance à fournir à l'Etat chaque année sera versée par la compagnie en termes mensuels et lui sera remboursée au moyen d'annuités, dont la dernière sera à l'échéance du 31 décembre 1957.

L'Etat fera connaître chaque année à la compagnie le montant des avances qu'il lui demandera pour l'année suivante, sans que ce montant puisse excéder 15 millions.

L'exposé des motifs du projet insiste sur l'urgence d'une solution.

Exposition de Bordeaux

On nous prie d'informer nos lecteurs qu'en présence du grand nombre d'adhésions qui arrivent à l'Exposition de Bordeaux, le conseil d'administration a décidé que les inscriptions des exposants seront reçues jusqu'au 20 avril, pour l'industrie, les vins, spiritueux, cidres et boissons fermentées.

Les demandes peuvent être adressées à M. Alfred Vigé, membre de la Société philomatique, 8, rue Desbief, à Bordeaux, qui fournira aux exposants tous les renseignements nécessaires.

Les magistrats et les permis de chemin de fer

La circulaire que le garde des sceaux vient d'envoyer, tout à la fois, aux présidents et aux procureurs généraux des Cours d'appel, relativement aux cartes de circulation gratuites sur la voie ferrée, dont font usage des membres de l'ordre judiciaire, est des plus catégoriques.

Les magistrats sont invités, non seulement, à renvoyer aussitôt aux compagnies les cartes que celles-ci leur ont gracieusement octroyées, mais encore à refuser toute entrée gratuite dans les théâtres, casinos et autres établissements analogues.

En outre, on assure que M. Leygues, imitant cet exemple va notifier la même défense aux préfets et aux sous-préfets.

Espédatillac

L'administration des postes étudie, en ce moment, le projet de création, dans notre commune, d'un bureau de facteur-receveur appelé à desservir notre localité et la commune de Quissac.

Figeac

Notre nouveau sous-préfet, M. Bouniols, a reçu, hier, à dix heures, les visites officielles des divers fonctionnaires de notre ville.

Espérons que M. Bouniols, dont nous avons entendu dire beaucoup de bien, saura conserver vis-à-vis du parti républicain une attitude aussi correcte que celle de son regretté prédécesseur, M. Ducauroy.

Les eaux potables

Les travaux d'adduction des eaux du Berbezou à Figeac, ne sont pas encore commencés. L'administration municipale se trouve en présence de quinze propriétaires qui, n'ayant pas jugé suffisantes les offres qui leur ont été faites, ont eu recours au jury d'expropriation.

Il faudra donc attendre la décision de ce jury avant de commencer les travaux sur le terrain de ces propriétaires.

Fumel

Les bœufs ainsi que tous les animaux étaient aux cours ordinaires.

Porcs toujours très chers. Volaille de 3 à 5 fr. la paire.

Lapins de 1 fr. 75 à 3 fr. la paire. Dindons de 10 à 12 fr. la paire.

Œufs 0,50 et 0,55 cent. la douzaine. Blé de 14 à 15 fr. l'hect.

Maïs de 9 à 10.50 l'hect. Pommes de terre de 3 à 4.50 l'hect.

Puy-Evêque

Les bœufs se vendaient aux cours ordinaires.

Les porcs haussent toujours. Les moutons gras 75 et 80 cent le kil. Les agneaux de 12 à 20 fr. l'un. Les poules de 3 fr. 50 à 6 fr. la paire. Les œufs de 0,45 à 50 cent. la douzaine.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS FÊTES DE PAQUES 1895

EXTENSION DE LA DURÉE DE VALIDITÉ DES BILLETS ALLER ET RETOUR

A l'occasion des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans rendra valables jusqu'au Jeudi 25 Avril inclus, les coupons de retour des Billets d'Aller et Retour à prix réduits, qui seront délivrés pendant la période du Lundi 8 Avril inclus au Mercredi 24 Avril inclus, aux conditions de son Tarif spécial G V n° 2.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le Tarif précité, lorsqu'elle expirera après le 25 Avril.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 30 au 6 avril 1895

Naissances

David, Henri, à Bégous. Bourgoin, Louis, à l'usine à gaz. Bras, Marguerite, rue Blanc, 2, à Cabessut.

Décès

Bessac, Marie, 3 mois, rue Saint-James, 11. Guilhou, Jeanne, 69 ans, célibataire, à l'hospice. Célerié, Jeanne, 9 mois, Impasse de la Chantreterie, 3. Bruel, Marie, épouse Bonnet, 66 ans, rue neuve des Badernes, 1. Peyrissac, Catherine, épouse Hébrard, 55 ans, rue Lestieu, 1.

THÉÂTRE DE CAHORS

Dimanche 7 avril

LES MISÉRABLES

Drame en 4 actes et 12 tableaux, de V. HUGO

LE SPECTACLE SERA TERMINÉ PAR

La Rose de St-Flour

Opérette bouffe en un acte, musique d'Offenbach

\* \* \*

A l'étude pour la clôture

Tout Cahors y passera et Cabessut aussi

Grande revue locale en 5 actes et 12 tableaux, par MM. Marius Pracy, J.-B. Rouquet et G. Nicolaï

Musique du 7me de ligne

PROGRAMME des 4 et 7 AVRIL de 4 à 5 h. du soir (Allées Fénélon)

- Les Volontaires, pas redoublé Métra. Giralda, ouverture Adam. Les Feuilles du matin, valse Strauss. Guillaume Tell, fantaisie Rossini. Pour les Bambins, polka Farbach.

AVIS. Monsieur AUDOUARD, chirurgien-dentiste à Brive, sera à Cahors les 6 et 7 avril prochain, hôtel de l'Europe.

La Pharmacie populaire et commerciale

Rue de l'Hôtel de Ville, à Cahors, créatrice de la Pharmacie à prix réduit, est la seule qui donne des médicaments de choix à 50 0/0 au-dessous du tarif de la région.

HERNIÉS

Cure complète par le bandage galvanocuratif de M. NARBONNE, spécialiste diplômé, inventeur à Paris, quai de Béthune, 32, qui appliquera lui-même ses appareils à CAHORS, les samedi (marché) 27, dimanche 28, lundi 29, mardi 30 et mercredi 1er Mai (foire) Hôtel des Ambassadeurs (Boulevard Gambetta.) Faveurs aux ouvriers, 31 ans de bons résultats.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

NORD DE L'ESPAGNE

COMITÉ DE DÉPENSE DES OBLIGATIONS

MM. LEHIDEUX et Cie, banquiers, 3, rue Drouot, à Paris, se chargent de recevoir les coupons des porteurs désireux d'encaisser sans renoncer à la revendication de leurs droits. — Renseignements et formules au COMITÉ, 3, rue de Grammont.

Prime à nos Abonnés

MAGNIFIQUE CARTE DE

MADAGASCAR

Cédée à nos lecteurs à prix réduits. En feuille..... 0,75 Collée sur toile..... 2,50 Par la poste, 0,25 en plus.

Les forces épuisées se refont rapidement en faisant usage de produits azotés. Un des meilleurs est le Tapioca Rils qui sert à faire les meilleurs potages et se trouve sur les tables les plus raffinées.

Les maux de tête, les étourdissements, les vomissements de bile et de glaires disparaissent rapidement en prenant chaque matin une cuillerée à café de Tisane Dussolin. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt principal à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

On peut avantageusement remplacer toutes les potions, pastilles et tisanes usitées contre les rhumes, catarrhes, coqueluches, grippe ou influenza, enrrouements, etc., par l'emploi de la Pâte Regnaud. Pour obtenir un soulagement plus rapide, surtout quand le mal est ancien, il sera bon de faire usage du Sirop de Regnaud en même temps que de la pâte.

Depuis longtemps je souffrais, ainsi commencent une grande partie des 1,000 attestations légalisées en faveur des Pilules Suisses, que chacun peut lire dans une petite brochure donnée gratuitement par les pharmacies. Si vous souffrez de maux d'estomac, maux de tête, migraine, goutte, rhumatismes, névralgies, lisez ces 1,000 attestations sur les Pilules Suisses.

PAS DE NÉGLIGENCE

Si vous éprouvez des maux de tête, si la digestion se fait mal, si l'on a l'embarras d'estomac et d'intestins, manque d'appétit, nous saurions trop vous engager à avoir recours aux Pilules Gicquel, remède si efficace contre la constipation, la bile et les glaires. Par ce moyen, vous éviterez névralgies, migraines, étourdissements, congestions. Ces excellentes Pilules Gicquel sont aussi très salutaires contre les maladies du cœur, du foie, l'hydropisie, la paralysie.

"GRAISSE EQUATEUR" Nous recommandons à nos lecteurs cette nouvelle GRAISSE pour VOITURES CHARIOTS et ENGRENAGES. C'est la Meilleure, la plus Économique. La demander chez Quincailliers, Epiciers, Bourrelleurs, etc. L. LEBRASSEUR, SEUL FABRICANT, Saint-Denis (Seine).

A LOUER

UNE GRANDE ET BELLE MAISON AVEC COUR ET JARDIN

Située Cours de la Chartreuse

S'adresser au Bureau du Journal

Agence ROBERT

Bureaux 12, Rue Darnis, CAHORS

Office spécial de recouvrements litigieux et de poursuites judiciaires — Représentation aux faillites — Renseignements commerciaux — Contentieux — Représentation devant les Tribunaux de Commerce et de paix — Références de 1er ordre.

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Montcourtié.

PRIX MODÉRÉS

Bibliographie

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du 6 avril 1895 : Horloges japonaises : Planchon. — La trempe de l'acier. — Les mines et la guerre de siège : G. Béthune. — Le Bulletin du Muséum d'histoire naturelle : P.-P. Dehérain. — Photographies lunaires récemment obtenues à l'Observatoire de Paris : A. Fraissinet. — La création de l'Observatoire du Pic du Midi : J. Janssen. — Le nivellement lumineux de Paris : Max de Nansouty. — Voies ferrées et voies d'eau : Daniel Bellet. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 1er avril 1895 : Ch. de Villedeuil. — Un spectre artificiel : E. H.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES

(Supplément 19 de la Nature) La Semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Petites inventions. — Recettes et procédés utiles. — Hygiène et santé. Un numéro, 0 fr. 50.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SEMAINE SAINTE A SÉVILLE  
FOIRE DE SÉVILLE

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte, du 8 au 13 Avril, et de la foire et des fêtes qui auront lieu à Séville, du 18 au 22 avril, la compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies espagnoles, délivrera, du 29 Mars au 15 Avril inclus, au départ de Paris, Orléans, le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets aller et retour de première classe pour Séville, au prix rédoit et uniforme de 250 fr. par place, avec faculté d'arrêt à divers points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 5 Mai inclusivement et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe « Sud-Express » jusqu'à Madrid, à la condition de payer en outre du prix ci-dessus le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

FÊTES DE PAQUES A MADRID

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte et des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera, du 3 au 13 avril 1895, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, des billets aller et retour de 1<sup>re</sup> classe pour Madrid, au prix rédoit et uni-

forme de 200 francs, avec faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye ; et, en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant 20 jours et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe rédoit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36<sup>e</sup> année. — Sommaire du numéro du 23 mars.

Gravures : Galicie : La bénédiction des œufs de Pâques. — Départements : Au camp de Sathonay : Le général Duchesne recevant le président de la République. — Le Président décorant les soldats de la médaille militaire. — Distribution des drapeaux aux troupes de Madagascar. — Belgique : Gand : Le Vœu (union des travailleurs). — La pesée du pain. — La boulangerie. — Transport du pain aux magasins. — Le chemin. — La livraison du pain. — La sortie d'une réunion. — Théâtre illustré : Opéra-Comique : La Vivandière. — Beaux-Arts : Tableau de M. Ch. Landelle : Ouïda, jeune fille kabyle. — Portraits : Sir William Ramsay, inventeur de l'Argon. — Nécrologie : M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie. — Paris : Nouvelles locomotives et triques à grande vitesse.

Texte : Chronique : Courrier de Paris par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard — Semaine scientifique par le docteur Servet de Bonnières. — Le Sport, par Archiduc. — Autour de la vélocipédie, par F. de Villemont. — Nouvelles locomotives électriques, à grande vitesse, par Camille de Boisgérard. — M. Félix Faure à Sathonay, par E. de R. — Explications des gravures, Echecs, Récréations, Rébus, Revue comique, Bibliographie, Science amusante, etc. — En supplément, Les Gamineries de M. Triomphant, roman de M. Ch. Moreau-Vauthier. — Illustrations de M. Baljuriau. — Le numéro : 50 centimes.

Une question qui est bien à l'ordre du jour, c'est celle de l'Antisémitisme. La Grande Encyclopédie vient de publier sur cette question brûlante un très remarquable discours de M. Théodore Reinach, où nos lecteurs trouveront, traitées avec une compétence hors ligne, l'histoire des Juifs, leur littérature, leur religion, leur émanicipation, enfin une statistique curieuse du judaïsme à l'heure présente et des réflexions profondes sur son avenir. La Grande Encyclopédie s'honore en publiant de tels travaux.

Prix de chaque livraison : 1 franc. — Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande. H. Lamirault et C<sup>ie</sup>, 61, rue de Rennes, Paris.

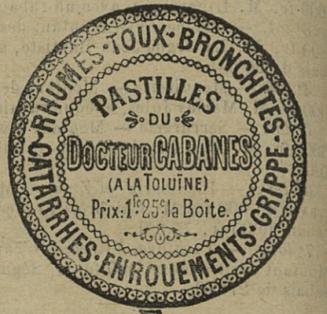
La Nouvelle Revue

18, Boulevard Montmartre, Paris.  
Directrice : Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE l'abonnement	Paris et Seine	50 <sup>fr</sup>	26 <sup>fr</sup>	14 <sup>fr</sup>
	Départements	56	29	15
	Etranger	62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les Bureaux de poste, les agences du Crédit Lyonnais et celles de la Société générale de France et de l'Étranger.



Où, je suis guéri, je ne tousserai plus jamais, et je tiens par reconnaissance à faire connaître mon secret. C'est grâce aux Pastilles du D<sup>r</sup> CABANES que ma toux a disparu. C'est grâce aux Pastilles du D<sup>r</sup> CABANES que vous n'aurez plus ni Rhumes, ni Gripes, ni Catarrhes, ni Bronchites.

Dépôt Ph<sup>ie</sup> DERBECCQ, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

AVIS  
Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Ne demandez chez votre Epicier que du

**TAPIOCA RILS**  
c'est le MEILLEUR  
ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles.  
Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

GRAND MAGASIN DE CHAUSSURES  
**E. SELVE, JEUNE**  
CAHORS, - Boulevard Gambetta 87, - CAHORS

J'ai l'honneur de vous informer qu'ayant acheté le fonds de commerce de M. Fraysse, ancienne maison Aymeric, à partir du 2 avril 1895, vous trouverez chez moi un grand assortiment de chaussures fraîches de confection pour Hommes, Dames et Enfants à Prix modérés.

Chaussures sur commande en tous genres  
Confections avec Goût, Élégance et Solidité  
RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**VIN DE VIAL**  
LACTO PHOSPHATE - VIANDE - QUINA  
Aliment physiologique complet  
Anémie — Convalescence  
Pertes des forces — Languueur — Inappétence

Parfaitement dosé et assimilable, le Vin phosphaté de Vial est un stimulant puissant de la nutrition. D'une efficacité certaine, il est le reconstituant général de toutes les affections débilitantes.

Pharmacie VIAL, rue Victor-Hugo, 14, LYON et toutes pharmacies.

Peinture Vitrierie Faux bois Marbre

ENTREPRENEUR DE PEINTURE  
**Henri SÉGUY**  
Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Papiers peints en tous genres Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

**LE GOURMET**  
REVUE DE CUISINE PRATIQUE  
Paraissant le mardi

Abonnement pour un an :  
France ..... 5 fr.  
Etranger ..... 6 fr.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

**APPAUVRISSEMENT DE SANG**  
L'anémie, les pâles couleurs, les maux d'estomac, les époques difficiles, les pertes blanches ont besoin pour être guéries rapidement du fer à l'état soluble et de phosphates; on les trouve réunis dans le Phosphate de fer de Leras, très recommandé pour les enfants pâles, délicats, privés d'appétit et les jeunes filles qui se développent difficilement.

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

25 ANS DE SUCCÈS.

MAISON DE CONFIANCE  
LA POSE DES DENTS  
Le Redressement & toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.

**AUDOUARD**  
Chirurgien-Dentiste  
16 Rue du Maréchal Brune BRIVE (CORRÈZE)

Nota. — MAUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

**Cave Bordelaise**  
3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION  
**M. COMBARIEU, Successeur**

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1<sup>re</sup> marque, Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

**PULVÉRISATEUR-DEPEYRE**  
1<sup>ers</sup> Prix — Hors concours — Médailles d'Or  
Dans les principaux Centres viticoles de France  
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti  
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant  
Chevalier du Mérite Agricole  
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

EXPOSITION CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**  
Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU